



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Nouveautés scrutin général 2022 :

- Passage de 7 à 5 scrutins.
- Fusion des 3 CCP en 1 CCP unique.
- Une nouvelle instance le CST résultant de la fusion CT et CHSCT.
- Des seuils de création revus.
- Généralisation du vote électronique pour les scrutins organisés par le Centre de Gestion.

AVANT	2022	ORGANISATEUR	
Commission Administrative Paritaire A (CAP A)	Commission Administrative Paritaire A (CAP A)	Centre de Gestion	
Commission Administrative Paritaire B (CAP B)	Commission Administrative Paritaire B (CAP B)		
Commission Administrative Paritaire C (CAP C)	Commission Administrative Paritaire C (CAP C)		
Commission Consultative Paritaire A (CCP A)	Commission Consultative Paritaire	Centre de Gestion	
Commission Consultative Paritaire B (CCP B)			
Commission Consultative Paritaire C (CCP C)			
Comité Technique (CT) + Comité d'Hygiène et de Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT)	COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST) + Formation spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail	< 50 agents : CST placé auprès du Centre de Gestion	> 50 agents CST local ou commun : CST local / la collectivité ou l'établissement ou le groupement

CALENDRIER

Avril-mai-juin 2022

Consultation des organisations syndicales

Au plus tard le 8 juin 2022

- Délibération fixant le nombre de représentants au CST, la parité numérique et le recueil des voix du collège des collectivités
- Communication aux organisations syndicales des parts respectives de femmes/hommes pour chaque scrutin

Juin-juillet-août 2022

Mise à jour des bases RH

Octobre 2022

LISTES ELECTORALES

- 9 octobre : publicité
- 19 octobre : date limite des réclamations

27 octobre 2022

LISTES DES CANDIDATS

- 27 octobre : date limite de dépôt
- 29 octobre : affichage des listes

Novembre 2022

LISTE DES ADMIS A VOTER PAR CORRESPONDANCE (collectivités ou établissements ayant leur propre CST)

- 8 novembre : publicité
- 13 novembre : date limite de rectification

8 décembre 2022

SCRUTIN